

» PRESSE NATIONALE

Politique 



PARTENARIAT MILITAIRE : LE GÉNÉRAL LASSINA DOUMBIA NOUE D'IMPORTANTES CONTACTS AUX ÉTATS-UNIS

Le chef d'état-major général des armées, le général d'armée Lassina Doumbia, a effectué une visite de travail aux États-Unis d'Amérique du 21 au 27 février 2026. Objectif : renforcer la coopération militaire entre Yamoussoukro et Washington, DC. Le patron de la grande muette a profité de son séjour au pays de l'oncle Sam pour nouer d'importants contacts à travers plusieurs rencontres de haut niveau avec des responsables militaires et civils. L'officier général et ses hôtes ont discuté du partenariat militaire entre les deux pays en vue de la modernisation de l'outil de défense de la Côte d'Ivoire, de la professionnalisation des forces, du développement et du renforcement des capacités logistiques des militaires ivoiriens, etc. Le général Lassina Doumbia a, ainsi, été reçu par le général Christopher Mahomey, vice-président du Comité des chefs d'état-major des armées américaines, ainsi que par les généraux Carden et Pippy de la Garde nationale.



MOYEN-ORIENT / VOYAGE POUR LA OUMRA : LA CÔTE D'IVOIRE APPELLE LES PÈLERINS IVOIRIENS À LA PRUDENCE

Face aux tensions sécuritaires qui persistent au Moyen-Orient et aux perturbations de vols observées ces derniers jours, le ministère d'État, ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale appelle les Ivoiriens envisageant un voyage dans les pays du Golfe, notamment pour la Oumra, à faire preuve de prudence. Dans un communiqué publié dans la matinée, le ministère d'État indique qu'en raison de la situation sécuritaire dans la région, les ressortissants ivoiriens sont invités à faire preuve « de la plus grande prudence et d'un sens accru de responsabilité dans la préparation de leur séjour ». L'administration recommande notamment aux voyageurs de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire face à d'éventuels imprévus susceptibles d'entraîner une prolongation de leur séjour. Elle les invite également à s'assurer du strict respect des formalités administratives ainsi que des conditions d'entrée et de séjour dans les pays de destination.

Economie 



RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE L'IGE ET LE CESEC : AHOUA N'DOLI CHEZ AKA AOUÉLÉ POUR APPROFONDIR LEUR COOPÉRATION

L'Inspecteur Général d'État, Ahoua N'Doli Théophile, a rendu une visite de courtoisie, hier, lundi 9 mars 2026, au président du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC), Eugène Aka Aouélé. C'était au siège de l'institution à Abidjan. Cette rencontre placée sous le sceau des échanges de vœux du Nouvel An a servi de cadre aux deux (2) personnalités pour discuter du fonctionnement de ces institutions de la République et des perspectives de collaboration entre l'Inspection Générale d'État (IGE) et le CESEC. Dès l'entame des échanges, ils ont évoqué les liens institutionnels qui unissent leurs structures respectives, ainsi que les relations de confiance qui, au fil des années, ont favorisé un dialogue constant entre elles.



POUR DYNAMISER LA PRODUCTION HALIEUTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : UN PROJET DE 70 MILLIARDS FCFA EN PRÉPARATION

Une mission de préparation d'un important projet d'investissement dans le secteur de l'aquaculture en Côte d'Ivoire a effectué une visite de terrain, le mercredi 4 mars 2026, à Abengourou. Conduite par Pieter Boogaard, Directrice du département technique du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), cette mission s'inscrit dans le cadre d'une série de consultations et d'évaluations menées dans plusieurs régions du pays. L'objectif de cette initiative est d'identifier, avec la participation des populations locales, les potentialités aquacoles des zones ciblées afin de jeter les bases d'un projet structurant destiné à renforcer la production nationale de poissons. Selon la vision des autorités ivoiriennes de transformer en profondeur le secteur agricole en général, la Côte d'Ivoire a sollicité l'appui du FIDA pour accroître sa production locale de poissons et réduire sa dépendance aux importations. D'un coût global estimé à 70 milliards de FCFA, ce projet spécifique d'investissement dans l'aquaculture devrait s'étendre sur une période de huit ans.



GESTION DU FONCIER URBAIN : MOUSSA SANOGO DONNE DES ORIENTATIONS AUX RESPONSABLES DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

Les conflits dus au foncier urbain ne cessent de se multiplier et constituent un défi majeur pour la cohésion au sein des communautés et des populations. Nommé à la tête du ministère de l'Urbanisme, du Logement et Cadre de vie, Moussa Sanogo veut impulser une nouvelle dynamique à son département ministériel. Pour y arriver, il entreprend des actions de terrain et rencontre avec les structures sous sa tutelle. Le vendredi 06 mars 2026, à Yamoussoukro, il a présidé un séminaire d'échanges et d'orientation avec les responsables des services déconcentrés de son département ministériel. Cette rencontre était consacrée à la gestion du foncier urbain à l'intérieur du pays. « La simplification des procédures, le renforcement de la transparence et de la traçabilité des actes, l'amélioration de la qualité des dossiers, ainsi qu'une meilleure articulation entre les services centraux et déconcentrés pour uniformiser le traitement », telles sont les orientations données par le ministre aux responsables des services déconcentrés.



PÉTROLE ET GAZ : LA CÔTE D'IVOIRE ET L'AZERBAÏDJAN EXPLORENT DES PROJETS COMMUNS

La Côte d'Ivoire renforce son ambition d'être un hub énergétique en Afrique. L'État multiplie les actions pour y parvenir. Aussi, saisit-elle la main de l'Azerbaïdjan qui cherche à étendre sa présence sur le continent africain dans le secteur du pétrole et gaz. La Côte d'Ivoire représente à ce jour le premier pays où cette politique s'est concrétisée. La Côte d'Ivoire et l'Azerbaïdjan ont engagé des discussions sur d'éventuels projets dans le pétrole et le gaz, a appris l'agence Ecofin. Les échanges ont eu lieu à Abidjan, le vendredi 6 mars 2026, entre responsables ivoiriens et une délégation officielle venue de Bakou et conduite par le vice-ministre azerbaïdjanais des Affaires étrangères, Yalchin Rafiyev avec la participation du président de la compagnie nationale pétrolière SOCAR, Rovshan Najaf. Au cours de cette rencontre, les responsables azerbaïdjanais ont échangé avec des représentants du ministère ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, ainsi qu'avec des responsables de la société nationale Petroci.



LUTTE CONTRE LE TRANSVASEMENT ILLÉGAL DE GAZ BUTANE : PRÈS DE 1 800 BOUTEILLES DE GAZ SAISIES À AKOUPÉ ET ABENGOUROU

Dans le cadre de la lutte contre les activités illicites dans le secteur des hydrocarbures, la Direction Générale des Hydrocarbures (DGH) a mené, dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 mars 2026, une opération d'envergure dans les localités d'Akoupé et Abengourou, ayant conduit à la saisie de 1 795 bouteilles de gaz butane et au démantèlement de plusieurs machines utilisées dans des activités clandestines de transvasement. Cette intervention, réalisée en collaboration avec l'Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale (UTC), a également permis l'interpellation de sept individus, qui devront répondre de leurs actes devant la justice ivoirienne. Les sites identifiés comme servant au transvasement

frauduleux ont, par ailleurs, été immédiatement fermés par les autorités compétentes. Les sites identifiés comme servant au transvasement frauduleux ont, par ailleurs, été immédiatement fermés par les autorités compétentes.

L'EXPRESSION
D'OPINION

PORT DE SAN PEDRO : LE PLAN D'ENTREPRISE 2024-2026 EXÉCUTÉ À PLUS DE 65 %

La mise en œuvre du plan d'entreprise 2024-2026 du Port autonome de San Pedro affiche des résultats jugés satisfaisants. Selon les responsables de l'institution portuaire, plus de 65% des projets structurants prévus dans ledit programme triennal ont déjà été réalisés. Ce niveau d'avancement a été révélé, en février dernier, lors du lancement de la première phase des travaux de bitumage de la route menant à la nouvelle zone d'extension du port. Lancement qui a fait suite à une visite du chantier de la future cité résidentielle destinée au personnel du port. Baptisé « Cité Hilaire Lamizana », en hommage à l'actuel directeur général de l'entreprise portuaire, ce projet immobilier est mis en œuvre sur l'axe San Pedro-Sassandra, à proximité du stade Laurent Pokou. Ces deux réalisations s'inscrivent dans les priorités du plan d'entreprise du port. Lequel plan englobe, notamment, le développement des infrastructures, l'amélioration des équipements, la gestion du personnel ainsi que les questions liées à l'environnement et à l'exploitation.

Le Temps
D'OPINION

SIA 2026 : L'AFOR EN FAVEUR D'UNE GOUVERNANCE FONCIÈRE MODERNE

L'Agence Foncière Rurale (AFOR) a pris part à l'édition 2026 du Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris pour réaffirmer l'engagement du gouvernement ivoirien en faveur d'une gouvernance foncière moderne et sécurisée au service du développement agricole. Cette participation de l'AFOR au SIA 2026 a permis, non seulement de mettre en lumière les efforts entrepris par l'État ivoirien pour renforcer la gouvernance foncière et garantir un environnement juridique sécurisé aux acteurs du secteur agricole, mais également de renforcer son étroite collaboration avec la diaspora ivoirienne. Au plan stratégique, la participation de l'AFOR au SIA 2026 a contribué au renforcement de sa visibilité à l'international et à la consolidation de son positionnement en tant qu'institution clé dans la politique nationale de sécurisation foncière rurale. Les équipes mobilisées ont assuré la présentation des missions de l'Agence, notamment en matière de délivrance du certificat foncier, de contractualisation foncière et de délimitation des territoires de villages et dans la mise en œuvre de projets de délivrance gratuite du certificat foncier. (Source : CIGC)

Société 

L'EXPRESSION
D'OPINION

FONCTION PUBLIQUE / FORMATION DES AUDITEURS : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL LANCE LA SESSION 2026

Le Directeur général de la Fonction publique, Soro Gninagafol, a présidé la réunion d'information à l'attention des auditeurs des programmes de Formation en Administration de Base (FAB) et de Formation d'Accompagnement de Carrière (FAC), au titre de la session 2026. La rencontre a eu pour cadre le Centre de Perfectionnement et de Formation des Agents et Fonctionnaires de l'État (CPFAE), à Abidjan-Adjamé, le lundi 9 mars 2026. Au nom de la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, le directeur général a adressé ses félicitations aux candidats admis des concours. Soro Gninagafol a rappelé l'importance de ces formations dans la politique de professionnalisation de l'Administration publique. « Ces deux programmes de formation relèvent de la volonté du Gouvernement de mettre à la disposition des administrations publiques des Ressources Humaines outillées, incarnant toutes les valeurs essentielles pour la qualité du service public », a-t-il expliqué.

L'inter

COUR DE CASSATION : LE PRÉSIDENT YUA KOFFI ÉVOQUE LES AVANCÉES MAJEURES ENREGISTRÉES EN 2025

Une cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An des magistrats et du personnel de la Cour de cassation au président de l'institution, Yua Koffi, a eu lieu, le lundi 9 mars 2026, au siège de la cour, à

Abidjan-Cocody ambassades. Le président de la Cour de cassation a relevé les progrès accomplis au sein de l'institution au cours de l'année 2025. Il a mis en avant plusieurs réformes majeures visant à renforcer l'efficacité et la visibilité de la Cour, notamment l'harmonisation de la jurisprudence grâce au comité de lecture, la publication de recueils d'arrêts, la formation continue des acteurs de la justice et le développement de la coopération internationale avec d'autres juridictions suprêmes, dont celles de France, d'Italie, d'Algérie et du Bénin. Yua Koffi a également souligné les avancées organisationnelles, telles que l'augmentation du nombre de chambres de jugement, le recrutement de chargés d'études, la digitalisation progressive des procédures ainsi que l'amélioration des infrastructures et des équipements pour faciliter le travail des magistrats et du personnel.



SYSTÈME JUDICIAIRE IVOIRIEN : LE TAUX DE TRAITEMENT DES DOSSIERS DANS LES JURIDICTIONS S'AMÉLIORE

En Côte d'Ivoire, les infrastructures judiciaires se modernisent. L'on note par exemple dans le bilan gouvernemental que de 2011 à 2025, l'État a procédé à la réhabilitation et l'équipement de 28 tribunaux et résidences et de 02 cours d'appel. L'on relève également la construction et l'équipement de 07 nouvelles juridictions (Cour d'appel de Daloa et de Korhogo, Tribunaux de première instance de San Pedro, Bingerville, Abobo, et sections détachées de Guiglo et Issia). Toutes ces infrastructures s'inscrivent dans le vaste programme gouvernemental de rénovation et d'extension du système judiciaire. La mise en œuvre de cette ambition permet de réduire le déficit d'infrastructures dans le secteur de la justice. Le taux de traitement des dossiers dans les juridictions, qui permet de mesurer la qualité des services de justice, à travers la célérité ; est de 74,1% en 2023. Et le taux de traitement des plaintes de violation des droits de l'Homme qui évalue la capacité des autorités compétentes à répondre aux allégations de violations est de 89,7% en 2024.



LYCÉE D'EXCELLENCE DE JEUNES FILLES D'ABENGOUROU : N'GUESSAN KOFFI VISITE LE CHANTIER

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, Dr N'Guessan Koffi, s'est récemment rendu sur le site du futur Lycée d'excellence de jeunes filles. Cette visite de terrain a permis au membre du gouvernement de s'imprégner de l'état d'avancement des travaux et d'échanger avec les équipes techniques ainsi que les différentes parties prenantes impliquées dans la réalisation de ce projet structurant pour le système éducatif ivoirien. La construction de cet établissement s'inscrit dans le cadre du Projet de Construction et d'Équipement de Lycées et d'un Collège d'Excellence avec Internat pour Jeunes Filles (PCELF-BOAD). D'un coût global de 44,432 milliards de FCFA, ce projet bénéficie d'un financement de 30 milliards de FCFA de la Banque Ouest-Africaine de développement (BOAD), tandis que l'État de Côte d'Ivoire y contribue à hauteur de 14,432 milliards de FCFA.



RÉFORME DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE : PIERRE DIMBA FORMULE PLUSIEURS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Pierre Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, a échangé, le jeudi 5 mars 2026, à son cabinet à Abidjan-Plateau, avec des acteurs de la chaîne nationale d'approvisionnement en médicaments, informe un compte rendu transmis à L'inter, le lundi 9 mars. Cette séance de travail s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées pour optimiser les mécanismes d'acquisition des produits pharmaceutiques et renforcer l'efficacité opérationnelle de la centrale d'achats. Face aux responsables du secteur, le ministre Dimba a souligné l'impératif d'une gestion plus rigoureuse et anticipative du système d'approvisionnement, afin de garantir aux populations des médicaments sûrs, disponibles et accessibles en permanence. Dans cette perspective, Pierre Dimba a formulé plusieurs orientations stratégiques. Il a notamment appelé à une évaluation rigoureuse des stocks, au renforcement des mécanismes de qualification des produits pharmaceutiques et à une planification des achats mieux adaptée aux besoins réels des structures sanitaires.



VAGUE DE CHALEUR EN CÔTE D'IVOIRE : LES RECOMMANDATIONS DE LA SODEXAM

Depuis la fin du mois de février 2026, une vague de chaleur intense touche l'ensemble des régions de la Côte d'Ivoire. Ce phénomène est principalement dû à des rayonnements solaires qui atteignent notre pays de manière directe et précoce. Cette chaleur devrait persister jusqu'à la fin du mois de mars, période généralement considérée comme le pic annuel de chaleur en Côte d'Ivoire. Cette période de forte chaleur peut provoquer un inconfort thermique important et engendrer des problèmes sanitaires tels que la déshydratation, l'hyperthermie et les coups de chaleur. Il est donc crucial de protéger les personnes vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées et celles souffrant de maladies dermatologiques ou chroniques. La Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) recommande à cet effet d'éviter de s'exposer au soleil et à la chaleur durant les heures les plus chaudes de la journée ; s'hydrater régulièrement et suffisamment ; suivre constamment les prévisions météorologiques pour mieux planifier les activités.



RAPATRIEMENT DE MIGRANTS : 150 IVOIRIENS DE RETOUR DU NIGER ACCUEILLIS À ABIDJAN

La Côte d'Ivoire poursuit ses efforts pour assister ses ressortissants en difficulté à l'étranger. Dans cette dynamique, 150 migrants ivoiriens en provenance du Niger, de l'Algérie et de la Tunisie ont été accueillis, hier, lundi 9 mars 2026, à l'aéroport d'Abidjan-Port-Bouët, lors d'une opération coordonnée par la Direction Générale des Ivoiriens de l'extérieur (DGIE). Ils ont traversé le désert, affronté l'incertitude et parfois frôlé la mort. Plusieurs d'entre eux ont livré des témoignages poignants sur les dangers de l'émigration clandestine. Cette opération de retour volontaire a été organisée avec l'appui de partenaires tels que l'Union européenne, Expertise France et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Le groupe est composé de 134 hommes, 13 femmes et 3 enfants. Il s'agit, selon le ministre délégué auprès du ministère d'État, ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, du troisième rapatriement organisé depuis le début de l'année 2026.



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES : JEAN-LOUIS MOULOT ENCOURAGE L'INION DES JEUNES FILLES DANS LES FILIÈRES SCIENTIFIQUES

La Cellule genre du ministère délégué auprès du ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique chargé de l'Enseignement technique a célébré la Journée Internationale des droits des Femmes, le lundi 9 mars 2026, au foyer du Lycée technique d'Abidjan-Cocody. En présidant l'évènement, Jean-Louis Moulot, ministre délégué a encouragé fortement l'inscription des jeunes filles dans les filières scientifiques. Il a noté que le 8 mars est une date « qui nous invite à mesurer le chemin parcouru, mais surtout à évaluer les défis qu'il nous reste à relever pour garantir aux femmes une pleine participation à la vie économique, sociale et institutionnelle de notre pays ».



JIF 2026 AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES : KABA NIALÉ APPELLE À RENFORCER L'ACTION POUR L'ÉGALITÉ

À l'occasion de la célébration de la 49e Journée Internationale des droits des Femmes (JIF), le ministère d'État, ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a marqué l'évènement, le lundi 9 mars 2026, à Abidjan, par une cérémonie à la fois de reconnaissance et d'engagement en faveur de la promotion de la femme. Placée sous le thème international « Droits, Justice, Action : Pour toutes les femmes et les filles », et déclinée en Côte d'Ivoire sous le slogan « Justice pour toutes les femmes et les filles de Côte d'Ivoire », cette commémoration a été l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés et les défis à relever. Prenant la parole, la ministre d'État Kaba Nialé, s'est dit heureuse de partager ce moment de réflexion avec le personnel du ministère, avant d'appeler au renforcement de l'action en faveur de l'égalité au sein de son département.



MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT : KALIL KONATÉ POUR LA PARITÉ HOMME-FEMME AUX POSTES DE DÉCISIONS

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Kalil Konaté, entend respecter la parité homme-femme au sein de son département ministériel. En tout cas, pour ce qui est déjà des postes de décisions dans son cabinet. Il a annoncé cette belle nouvelle, le lundi 9 mars 2026, lors de la célébration des femmes de son ministère, à Abidjan-Plateau. Cette célébration qui s'inscrivait dans le cadre des festivités du 8 mars, Journée Internationale des droits de la Femme (JIF), avait pour thème : « Elles construisent l'économie nationale ». Partant du fait que 70% des acteurs du commerce et 60% des acteurs du secteur informel sont des femmes, et qu'environ 30 à 35 % des Petites et Moyennes Entreprises (PME) enregistrées sont dirigées par des femmes, le ministre Kalil Konaté a promis 50% des postes décisionnels aux femmes de son département. Une vision qui, de son avis, est tout à fait normale quand on sait que les femmes de l'administration participent à l'élaboration des politiques publiques.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE / « TOLÉRANCE ZÉRO » : 11 INFRACTIONS DANS LE VISEUR DE LA POLICE

Des contrôles plus corsés. Face à la recrudescence des accidents de la circulation, le ministère des Transports et des Affaires maritimes a lancé une campagne nationale baptisée « Tolérance zéro ». Cette initiative vise à sanctionner sans concession les comportements dangereux et à instaurer une discipline stricte sur les routes ivoiriennes. Dans un communiqué, le ministre Amadou Koné a annoncé une tolérance zéro pour 11 infractions majeures. Ce sont le défaut de permis de conduire, le défaut de visite technique, le défaut d'assurance, l'alcool au volant, la surcharge des véhicules de transport de marchandises, le surnombre de passagers, le mauvais état physique du véhicule, l'absence de triangle de pré-signalisation, le défaut ou le mauvais état de l'éclairage, l'usage de pneumatiques usés, ainsi que le non-port du casque de sécurité pour les usagers de deux et trois roues. « Chaque infraction sera sanctionnée sans exception », a insisté le ministre.



INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE : 256 VÉHICULES ET 82 ENGINES IMMOBILISÉS

Le ministère des Transports et des Affaires maritimes, en accord avec la Police nationale et la Gendarmerie nationale, a organisé, le 05 mars 2026, à Abidjan, une vaste opération de répression systématique des infractions au code de la route. Cette initiative, en ligne avec l'opération « Tolérance zéro sur nos routes », a enregistré dans la mi-journée, 883 véhicules contrôlés, dont 256 immobilisés, ainsi que 800 motos et tricycles contrôlés, dont 82 immobilisés. Pour le Directeur Général des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTC), Oumar Sacko, cette opération qui se veut pérenne va monter en puissance. Son but est d'amener les citoyens à se mettre en règle vis-à-vis de la réglementation de la circulation. « Au lancement de la stratégie nationale de la sécurité routière, on avait 80% de sensibilisation et 20% de répression. Aujourd'hui, nous avons inversé la tendance », a-t-il souligné. (Source : CICG)

Culture

BURIDA : YOBOUËT LASME EXPLIQUE LE PROCESSUS DE RÉPARTITION DES DROITS VOISINS ET AYANTS-DROIT

Le chef du département de la répartition des droits d'auteur au Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA), Yobouët Lasmé, a apporté des éclairages sur le mécanisme de répartition des droits au profit des artistes et autres titulaires de droits. À travers une présentation détaillée dans une vidéo consultée par Soir Info, le lundi 9 mars 2026, il a expliqué le rôle du service chargé de redistribuer les redevances perçues auprès des utilisateurs des œuvres. Selon lui, la mission principale du service de la répartition consiste à redistribuer les montants collectés auprès des exploitants d'œuvres aux titulaires des droits d'auteur et des droits voisins. Toutefois, cette opération ne peut être réalisée que lorsque deux conditions essentielles sont réunies. C'est-à-dire la perception effective des droits et la disponibilité des relevés de programmes permettant d'identifier les œuvres utilisées.

SPORT SCOLAIRE : LES FINALES RÉGIONALES DE L'OISSU MOBILISENT PLUSIEURS VILLES DE CÔTE D'IVOIRE

Les finales régionales des championnats scolaires de l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) se sont poursuivies, le samedi 7 mars 2026, dans plusieurs localités de Côte d'Ivoire, notamment à Daloa, Mankono, Sassandra, Odienné, Bongouanou, Bondoukou, Soubré, Duékoué, Daoukro, Boundiali, Touba, Yopougon, Abengourou, Aboisso, Ferkessedougou, Bouna, Guiglo, Toumodi, Divo et Dimbokro. Placées sous le thème « Tous mobilisés pour le rayonnement du sport au service d'une grande Côte d'Ivoire », ces compétitions s'inscrivent dans la dynamique de relance du sport scolaire impulsée par le ministre des Sports, Adjé Silas Metch. Après les étapes de Dabou et Korhogo, plusieurs régions ont à leur tour accueilli ces finales. Des cérémonies officielles ont notamment été organisées à Aboisso et Abengourou, où les populations se sont fortement mobilisées pour soutenir les jeunes sportifs.



VU SUR LE NET

HÉRITAGE : LA LOI SUR LA SUCCESSION EN CÔTE D'IVOIRE AU CŒUR DE "TOUT SAVOIR SUR", CE 10 MARS

La loi sur la succession en Côte d'Ivoire sera au centre de la tribune d'échanges et d'information « Tout Savoir Sur », organisée par le CICG, le mardi 10 mars 2026 à 15h00, à Abidjan-Plateau. Afin de mieux éclairer les populations sur les règles encadrant l'héritage, l'organe gouvernemental recevra Marie Estelle Bomo N'Goran, sous-directrice de la Documentation à la Direction des Études, de la Législation et de la Documentation au ministère de la Justice et des Droits de l'homme. La conférencière présentera la politique gouvernementale en matière de succession et apportera des éclairages à ces différentes préoccupations. Les populations sont invitées à suivre la conférence et à poser leurs questions en temps réel via les différents canaux digitaux du Gouvernement. (Source : CICG)

SANTÉ : L'HÔPITAL RURAL DE N'DRIKRO RAPPROCHE LES SOINS DES POPULATIONS

Permettre aux populations de bénéficier de soins de santé de qualité, où qu'elles se trouvent : tel est l'un des objectifs majeurs du gouvernement ivoirien. Pour y parvenir, des centres de santé ruraux sont construits et équipés dans les hameaux les plus reculés du pays. À N'Drikro, village du département de Bouaflé, le Centre de Santé Rural (CSR), construit par le Conseil régional, a rapproché les soins des populations. L'établissement dispose d'une maternité, d'un dispensaire et propose des consultations pour les enfants et les femmes enceintes. Il facilite la prise en charge des habitants de N'Drikro et des villages environnants. Selon le bilan gouvernemental, 1 139 Établissements sanitaires de premier contact (ESPC) ont été construits entre 2011 et 2025 sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le nombre total d'ESPC est passé de 1 880 à 3 019.



CACAO: LE FONDS DE STABILISATION PERMET DE MAINTENIR UN PRIX GARANTI DE 1 200 FCFA/KG AUX PRODUCTEURS IVOIRIENS

Le gouvernement ivoirien a mobilisé le fonds de stabilisation de la filière cacao pour fixer le prix minimum garanti du kilogramme de cacao à 1 200 FCFA pour la récolte intermédiaire 2025-2026, afin de protéger les producteurs face à la chute des cours mondiaux, a annoncé le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné. L'annonce a été faite, le mercredi 4 mars 2026, à l'occasion de l'ouverture de la petite campagne de cacao, lancée cette année avec un mois d'avance par rapport au calendrier habituel. Bien que ce prix soit inférieur à celui de la campagne intermédiaire précédente fixé à 2 200 FCFA/kg, il reflète la forte baisse observée sur le marché international du cacao. Le kilogramme de cacao est en effet passé d'environ 4 500 FCFA en octobre 2025 à 1 450 FCFA en mars 2026, soit une chute estimée à près de 68 %, liée notamment à un recul de la consommation de chocolat et à une baisse de la transformation mondiale des fèves.



NASSÉNÉBA TOURÉ ET DES PARTENAIRES APPELLENT À RENFORCER LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA GOUVERNANCE

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Côte d'Ivoire, Blerta Cela, et l'ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, Dominique Favre, ont appelé à renforcer la participation des femmes aux instances de décision et à promouvoir leur leadership afin de soutenir une croissance inclusive en Côte d'Ivoire. Dans une tribune intitulée « Comment la Côte d'Ivoire peut inspirer davantage de femmes à diriger », les trois personnalités estiment que l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement constitue une opportunité stratégique pour faire progresser la représentation féminine dans la gouvernance publique. Selon elles, malgré des avancées notables, les femmes restent encore sous-représentées dans la sphère politique ivoirienne. À l'issue des élections législatives de 2025, elles occupent environ 13 % des sièges à l'Assemblée nationale, soit 34 députées sur 253, loin de l'objectif de 30 % de parité fixé par la loi adoptée en 2019.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable